

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE CHAMPTAUROZ

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

SITUATION 1:5000

Approuvé par la Municipalité
dans sa séance du 15.06.1989.

Soumis à l'enquête publique
du 3.10.1989 au 3.11.1989.

Le Syndic: Le Secrétaire:

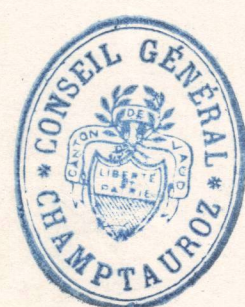
Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil général de
Champtaurouz dans sa séance du 12.12.1989.

Approuvé par le Conseil d'Etat
dans sa séance du 2.3.1990.

Le Président: Le Secrétaire:

L'atteste, le Chancelier:



- Zone du village
- Zone de dépendances
- Zone intermédiaire
- Zone d'utilité publique
- Zone agricole
- Aire forestière
- Sites naturels d'intérêt général et scientifique.
- Secteur "S" de protection des eaux
- Limite communale

éléments
figurés à titre
indicatif.

Bureau technique
O. GILLIAND & M. PERRIN
ingénieurs-géomètres officiels
1530 Payerne

